



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E115733

VALABLE JUSQU'AU 22/02/2025

ÉDITÉ LE 21/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2004

Forme juridique : SARL

Capital : 21 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ALBI 477932784

Siret : 477 932 784 00028

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 0043749

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 401629170021

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 401629170021

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2023

Raison sociale : CAROTA SARL

50 AV RHIN ET DANUBE
81600 GAILLAC

Téléphone : 06 84 92 19 76

Portable : 06 84 92 19 76

Site Internet : www.carota-batiment.fr/

E-mail : bruno.carota@wanadoo.fr

Responsabilité légale :
CAROTA BRUNO GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	15/02/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	15/12/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE TOULOUSE
109 RUE JEAN BART
31670 LABEGE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.